

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 2 juin 2021

### **Charlotte Grastilleur est nommée directrice générale déléguée, chargée de la coordination du pôle « Produits réglementés » de l'Anses**

**Charlotte Grastilleur a été nommée le 1<sup>er</sup> juin directrice générale déléguée chargée du pôle « Produits réglementés » de l'Anses. Elle coordonne désormais les directions de l'Agence en charge de l'évaluation et des autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, produits biocides et médicaments vétérinaires.**

Inspectrice de santé publique vétérinaire, Charlotte Grastilleur est impliquée depuis plus de vingt ans au service de la santé publique, en particulier dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments. Les différents postes qu'elle a occupés au cours de son parcours en gestion et évaluation des risques, lui ont permis d'appréhender la politique de santé publique, y compris la gestion de crise.

Chargée de coordonner les activités du pôle « Produits réglementés » de l'Anses, Charlotte Grastilleur assurera la supervision de l'ensemble des directions chargées de l'évaluation et de la délivrance des autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, matières fertilisantes, supports de culture, adjuvants, substances actives et produits biocides ainsi que les activités de l'Agence nationale du médicament vétérinaire.

Engagée de longue date au service de la santé publique, Charlotte Grastilleur apportera son expérience à la préservation de la santé des populations et de la qualité de l'environnement, et veillera au bon déroulement de toutes les étapes visant à sécuriser la mise sur le marché des produits réglementés, depuis l'évaluation des risques et de l'efficacité des produits jusqu'aux activités de vigilance et de surveillance.

Charlotte Grastilleur succède au Dr Caroline Semaille, qui a rejoint l'Agence nationale de sécurité du médicament en tant que directrice générale adjointe en charge des opérations.

« À la direction du pôle « Produits réglementés » de l'Anses, je m'attacherai à favoriser une vision scientifique cohérente entre les trois principaux champs concernés : les médicaments vétérinaires, les produits phytopharmaceutiques et les biocides. Par-delà les cadres réglementaires spécifiques, une vision d'ensemble doit permettre, en comparant notamment les pratiques, de renforcer les synergies en interne et avec les différents acteurs impliqués. Dans le domaine des produits réglementés, l'Anses s'est montrée pionnière d'une approche centrée sur la sécurité sanitaire, disposant de dispositifs uniques en Europe comme la phytopharmacovigilance. C'est dans cette dynamique que je souhaite poursuivre l'action de l'Agence, en étroite relation avec nos partenaires européens et en valorisant le travail de nos équipes. Enfin, parmi les lignes de force qui font l'identité de l'Anses, il est crucial pour moi de garantir le maintien d'un dialogue constant avec les parties prenantes, dans la transparence et l'affirmation de « ce que l'expertise sait » comme de l'appréhension des inconnues et incertitudes ».

---

## Parcours de Charlotte Grastilleur

Diplômée en 1999 d'un doctorat vétérinaire après des études à l'École nationale vétérinaire de Nantes, Charlotte Grastilleur commence son parcours dans la sphère publique et les contrôles sanitaires en tant que directrice adjointe des services vétérinaires (SV) et cheffe du service de la sécurité des aliments à la DDAF de l'Oise. A partir de 2002, elle occupe plusieurs postes au sein de la direction générale de l'alimentation liés à la gestion de l'ensemble des risques de la chaîne alimentaire (radiologiques, chimiques ou biologiques). De 2015 à 2019, en tant que directrice adjointe de l'évaluation des risques « santé-alimentation » et directrice scientifique sécurité des aliments à l'Anses, elle concourt notamment à la stratégie générale sur le volet alimentation et représente l'Agence au forum consultatif de l'Efsa. En 2019, elle devient cheffe de la mission des urgences sanitaires à la direction générale de l'alimentation. Elle y coordonnait notamment les actions du ministère de l'agriculture et de l'alimentation dans le domaine des alertes de santé animale, santé végétale et des aliments avec une activité de préparation et de planification de la gestion des crises sanitaires dans ces trois domaines.

**Contacts presse** : 01 49 77 13 77 / 22 26 / 28 20 — [presse@anses.fr](mailto:presse@anses.fr)

[www.anses.fr](http://www.anses.fr)   